



Division des Examens et Concours

DIEC/15-656-1559 du 12/01/2015

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES – SESSION 2015

Référence : Note de service n°2013-053 du 9 avril 2013 publiée au BOEN n°16 du 18 avril 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04.42.91.71.83 - Fax 04.42.91.75.02 - Mme ALENDA -Tel : 04.42.91.71.86

En application de la note de service visée en référence, une huitième édition des olympiades de géosciences est organisée pour l'année scolaire 2014-2015.

La compétition s'adresse aux lycées de première de la série scientifique des établissements publics et privés sous contrat.

L'épreuve d'une durée de quatre heures comportera quatre exercices (deux énoncés nationaux et deux énoncés académiques) présentant une bonne diversité.

Les candidatures doivent être proposées par les chefs d'établissement après avis des professeurs de sciences de la vie et de la Terre concernés et après accord des élèves et de leurs familles.

La clôture des inscriptions est fixée **au VENDREDI 13 FEVRIER 2015**. Vous voudrez bien me faire parvenir **pour le lundi 16 février 2015, dernier délai**, la liste des candidats complétée (cf. annexe).

Les épreuves se dérouleront le **jeudi 2 avril 2015 de 8 h à 12 h**. Il est prévu, au minimum, un lycée d'accueil par département. Toutefois, le nombre de centres sera ajusté en fonction du nombre de candidats.

IMPORTANT: il convient de rappeler que l'inscription des élèves, déjà inscrits aux Olympiades Internationales de Géosciences (IESO), aux olympiades nationales de géosciences est indispensable. En effet, le classement aux olympiades nationales sert de base pour désigner, parmi les inscrits aux Olympiades Internationales de Géosciences (IESO), les quatre élèves qui représenteront la France.

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

